

Questions orales

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES FINANCES

LA MÉTHODE DU MINISTÈRE POUR EFFECTUER SES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES ET FISCALES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre a-t-il entrepris d'améliorer, de corriger ou de changer les méthodes de prévisions économiques et fiscales utilisées dans son ministère qui, au dire du vérificateur général, seraient à la fois imprécises, trompeuses ou inappropriées? Si oui, quelles mesures envisage-t-il? Peut-il nous assurer qu'à l'avenir ces prévisions seront beaucoup plus précises que par le passé?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, depuis quelques années, les prévisions effectuées dans le secteur privé, aussi bien que dans le secteur public et par certains organismes internationaux, se sont révélées étonnamment imprécises, ce qui inclut celles de mon prédécesseur, l'actuel député de Saint-Jean-Ouest. Le député sait combien il a été difficile de faire des prévisions très exactes depuis quelques années. Nombre d'organismes procèdent à des études techniques en vue d'améliorer leurs prévisions.

A l'occasion de mon dernier budget mes collaborateurs ont sûrement fait du bon travail à cet égard. Par exemple, les prévisions relatives aux déficits se sont révélées assez justes. Je ne peux garantir au député qu'elles demeureront justes et qu'il n'y aura pas quelque écart entre les prévisions et la réalité. En fait, les prévisions ne sont que des projections, des spéculations sur ce qui se passera sur une période donnée. Comme on le sait, le monde ne cesse d'évoluer.

LES CONSTATATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Ce dernier ne vaut qu'un peu mieux que son prédécesseur, et il est bien pire que le prédécesseur de son prédécesseur. J'ai signalé au ministre que le vérificateur général avait constaté que les méthodes de prévisions utilisées par son ministère, en ce qui concerne les données économiques et fiscales, étaient inadéquates et imprécises à bien des égards. Est-ce exact? Quelles sont les mesures qu'envisage le ministre pour modifier ces méthodes de prévisions? Toute la fiscalité du gouvernement dépend des méthodes utilisées et comme le ministre le sait, les résultats sont déplorables depuis quelques années. Comment le ministre entend-il combler les lacunes que lui a signalées le vérificateur général? Pouvez-vous être un plus précis, monsieur le ministre?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, les résultats les plus déplorables nous les avons connus en décembre 1979. Depuis lors les choses n'ont cessé de s'améliorer.

L'INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉMETTEUR RADIO À WINNIPEG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Communications. On a annoncé il y a environ une semaine que Radio-Canada allait lancer un programme de construction de 350 millions de dollars à Toronto en vue de remplacer ses installations vétustes. Au moment même où la société d'État entreprend ces travaux, monsieur le Président, la radio de Radio-Canada à Winnipeg diffuse ses émissions par un émetteur qui est si vétuste qu'elles sont souvent interrompues et ce, pendant des périodes allant de 30 secondes à quatre ou cinq minutes.

M. Nielsen: Aux heures de grande écoute.

M. Orlikow: Radio-Canada à Winnipeg a le signal le plus faible de toutes les stations de radio au Manitoba. Le ministre pourrait-il exhorter la société d'État à accorder au remplacement de son émetteur radio à Winnipeg la même priorité qu'à son programme très coûteux de construction à Toronto?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, nous allons construire les installations de Toronto en utilisant essentiellement l'argent que dépense la société d'État pour louer des locaux dans 22 immeubles différents dans le centre-ville de Toronto et en formant un consortium avec le secteur privé dans le cadre d'un accord de location-vente sans que Radio-Canada ni le gouvernement n'aient pratiquement à y investir de capitaux. Radio-Canada et le gouvernement fédéral se préoccupent de la situation à Winnipeg. Nous avons prié la société d'examiner l'état actuel de son matériel de production à Winnipeg pour tâcher de le moderniser aussitôt que possible.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA FAÇON DONT LE MINISTÈRE TRAITE LES FABRICANTS JAPONAIS ÉTABLIS AU CANADA

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre du Revenu; je crois qu'il se cache quelque part là-bas.

Une voix: Il est terrorisé.

M. Fennell: J'ignore s'il est terrorisé, monsieur le Président, mais je vais lui poser ma question. Le ministre de l'Industrie et du Commerce se débat avec le rapport du groupe d'étude sur l'automobile. En attendant l'issue de ce combat, le ministre a déclaré qu'il encourageait un accroissement de la proportion des pièces fabriquées au Canada. De quel droit le ministre du Revenu harcèle-t-il continuellement les manufacturiers japonais qui ont créé une industrie dans notre pays? Je donne l'exemple de la firme Makita Tool.